

Ermont

L'arrêté anti-alcool fait bondir l'opposition

C'EST un arrêté qui a mis le feu aux poudres. L'opposition devrait saisir le préfet cette semaine sur la légalité d'un texte présenté par Hugues Portelli, maire UMP d'Ermont, interdisant la consommation d'alcool dans une demi-douzaine de rues autour de la gare Ermont-Halte et de l'église. L'association Générations Ermont, qui réunit les élus PS, estime qu'il s'agit d'un acte de plus dans le durcissement de la politique municipale. Des arguments rejetés en bloc par le maire.

L'opposition PS appelle cela « les cache-misère d'Hugues Portelli ». Selon eux, cet arrêté a uniquement pour but de bouter les sans-domicile-fixe hors du centre-ville. « C'est vraiment une chasse aux plus démunis qui est en train de s'organiser à Ermont, s'insurge Mathias Trogrlic, élu PS. Ce texte est une goutte de plus dans un verre déjà bien rempli : destruction des murets devant l'église pour éviter que les gens s'y assoient, interdiction des maraudes des Restos du cœur, fermeture du centre de santé... Sans compter maintenant la vidéosurveillance. »

L'élu ne mâche d'ailleurs pas ses mots pour qualifier la

politique menée par le maire. « Expulser les SDF des beaux quartiers n'aura aucun impact si ce n'est de détériorer les rapports sociaux et enterrer les valeurs républicaines », souligne-t-il.

Des accusations balayées d'un revers de main par Hugues Portelli. « Ce groupe de personnes, dont une seule est vraiment SDF, se retrouve dans ces rues pour boire et il devient très vite agressif, affirme le maire. Il est de mon devoir de protéger la population de la ville des dérapages éventuels. Si le texte avait été illégal, le préfet aurait déjà réagi. De plus, contrairement à ce que dit l'opposition, nous ne tombons pas dans le tout répressif puisque nous sommes en train d'embaucher un travailleur social spécialisé dans les questions d'alcoolisme afin de venir en aide à ces gens. »

Quant au centre de santé, une solution serait en passe d'être trouvée. « Je suis en contact avec une mutuelle afin de rouvrir les lieux, assure-t-il. J'espère aboutir à un accord d'ici à cet été. »

SÉBASTIEN THOMAS

MARDI 16 JUIN 2009